

mûre réflexion. A l'époque, le coût global du programme ne devait pas excéder 10 millions, mais il est maintenant cinq fois plus élevé et pourrait bien monter encore. Ceci a l'air d'un parfait exemple de mauvais calcul. Je sais qu'un incendie a causé une certaine augmentation des frais, mais je pense qu'il doit y avoir une autre raison à l'augmentation astronomique du coût de ce programme.

• (4.00 p.m.)

Dans son rapport de 1966, l'auditeur général expose la question en détail. On y voit qu'en avril 1963, on estimait que le projet relatif à l'hydroptère coûterait \$9,100,000. Puis, en mars 1964, c'était \$16,300,000. En juin 1964, donc trois ou quatre mois après, on l'estimait à \$20,655,000. En novembre de la même année, le coût atteignait 26 millions. Je demande au ministre de donner la raison de cette montée soudaine de 20 millions à 26, en quelque six mois. Alors, en juin 1965, soit quelque huit mois plus tard, le coût atteignait les 36 millions, soit une augmentation de 10 millions. En avril 1966, cela se chiffrait à 43 millions. Maintenant, il y a eu une nouvelle hausse depuis l'an dernier, portant le coût à 50 millions.

A quoi peut-on attribuer ces fortes hausses de frais? Je le répète, au cours d'un mois, les frais ont grimpé de 16 millions de dollars à 20 millions; de 26 millions à 30 millions et puis, de 43 millions à 50 millions de dollars. C'est, je crois, le genre de choses qui fait perdre confiance à bien des gens dans le budget des dépenses. On estime qu'un certain projet va nécessiter un certain montant, et par la suite, on constate que les frais ont été quintuplés. Un autre exemple d'une entreprise dont l'estimation originale a quadruplé ou quintuplé, c'est le Centre des Arts situé près de l'endroit où nous siégeons. Étant donné que notre principale fonction comme députés est de surveiller les dépenses, j'estime que nous avons droit à une explication complète.

L'hon. M. Hellyer: Je conviens que l'estimation originale de cette entreprise n'était pas aussi exacte qu'elle aurait pu l'être. Mais puisque mon honorable ami était ministre au moment où l'on a fait cette estimation, il pourrait peut-être m'aider à expliquer pourquoi les frais n'ont pas été calculés plus exactement à cette époque. Depuis, un grand nombre d'éléments sont entrés en jeu. Les taxes et les salaires ont été majorés. Je présume, car je me fie entièrement à ma mémoire en disant

cela, que le système d'armement a été compris, que le coût prévu du système d'armement est de l'ordre de 10 millions de dollars.

Ce chiffre était inclus dans le montant présenté hier à la Chambre par le ministre de la Production de défense. Le montant total consacré au système des navires serait donc de 40 millions de dollars alors que le système d'armes reviendrait à 10 millions de dollars. En outre, il y avait le coût de l'incendie, comme l'a expliqué mon honorable ami, l'extension de la période du programme due à l'incendie, et les frais généraux supplémentaires résultant de l'extension du programme. Mon honorable ami a, cependant, tout à fait raison de signaler les graves difficultés éprouvées à l'égard des projets de perfectionnement surtout, pour obtenir des estimations plus exactes. Nous essayons d'améliorer la technique, et je crois que nous y parvenons. Selon moi, nous n'atteindrons jamais la perfection dans ce domaine, car l'histoire du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France montre que le coût prévu de ces programmes primordiaux relatifs à l'amélioration des techniques aériennes et navales était deux, trois ou quatre fois supérieur à l'estimation initiale.

Suivant le nouveau régime, il nous faut définir notre programme avec beaucoup plus de précision qu'auparavant. En soi, cette détermination entraîne des dépenses. L'objectif du projet doit être défini plus clairement et les diverses étapes de la réalisation doivent être couchées sur le papier. Le coût de chaque étape de réalisation doit être estimé avec plus d'exactitude et plus de détail qu'autrefois. Je compte bien que le changement réduira à l'avenir la marge d'erreur d'environ 50 p. 100, mais je ne suis pas encore certain qu'ait été trouvée une méthode permettant de prévoir exactement le coût des projets nouveaux.

Toutefois, je signale à mon honorable ami qu'à mesure qu'augmentaient les frais, il y avait possibilité de mettre fin à l'entreprise, ce qui entraînait une perte totale dans les nouvelles sphères du savoir que nous cherchons à découvrir, ou de continuer à dépenser suivant de nouvelles exigences et d'acquérir de l'expérience dans plusieurs domaines très importants. Il s'agit ici d'une nouvelle méthode de propulsion. Le système du patin fixe pour le voyage en haute mer est une innovation. Le transfert d'énergie suivant cette méthode suppose de nouvelles techniques. Le coefficient d'habitabilité de ce bateau est inconnu. C'est pour cette raison, et pour d'autres, que les connaissances qu'acquerraient les